

**Étude de la variation dans la
prononciation française contemporaine
locale des toponymes hesbignons
composés de *Lens*: *Lens-Saint-Remy*
[W 48], *Lens-Saint-Servais* [W 49],
Lens-sur-Geer [W 12] et *Abolens* [W 34]¹**

ROBIN JOASSIN

Abstract

This contribution focuses on the toponyms incorporating “Lens”, in the belgian local region of Hesbaye: Lens-Saint-Remy [W 48], Lens-Saint-Servais [W 49], Lens-sur-Geer [W 12] and Abolens [W 34]. It explores the contemporary local French pronunciations of these toponyms, highlighting the variation that exists in their pronunciation and establishing links between the speakers’ profile and their choice of variant. The study draws on a survey of 348 participants. On the one hand, the paper revisits some etymological considerations, showing what it has to contribute to the study of the etymology of Lens and proposing a hypothesis for that of “Abolens”;

(1) Cette contribution est le fruit d’une communication que nous avons eu l’honneur de présenter lors d’une réunion de la section wallonne de la *Commission Royale de Toponymie & Dialectologie*. Nous remercions Madame Marie-Guy Boutier de nous avoir offert cette opportunité et de nous avoir prodigué de précieux conseils. Nous remercions également les membres de la section wallonne de la *Commission* pour leur accueil chaleureux et pour l’enthousiasme qu’ils ont manifesté à l’égard de notre communication. Nous remercions particulièrement Monsieur Jean Germain, secrétaire de la section wallonne, de nous avoir encadré avec bienveillance en vue de la publication de cet article. Enfin, merci à Monsieur Nicolas Mazziotta pour ses retours sur des éléments de ce travail.

on the other hand, it explores a broader question: it sets out to identify the factors that determine the use of the determiner of a compound toponym in contexts of «language of immediacy».

o. Introduction

En 2022, dans le cadre du cours de *Dialectologie wallonne* dispensé par Madame Marie-Guy Boutier à l'Université de Liège, nous avons entrepris l'étude du patrimoine linguistique (parler traditionnel, anthroponymie, toponymie) d'un village – le nôtre –, situé à l'ouest de la province de Liège, en Hesbaye, entre Waremme et Hannut : Lens-Saint-Remy [Waremme 48]. Nous avons donc été amené à traiter de son toponyme. Nous avons vu que :

1. — Il s'agit d'un nom composé d'un déterminé, *Lens*, et d'un déterminant, *Saint-Remy*. Ce dernier est attesté dès le 14^e s. (Herbillon 1967 : 39). Au cours de son histoire, le village a également été appelé 'Lens-les-Béguines', en raison de la présence d'un couvent au centre du village, ou encore 'Croix-à-Lens' (*Ibid.*).

2. — Il partage son déterminé, *Lens*, avec d'autres localités : une en Suisse, deux en France et quatre en Belgique, dont trois qui appartiennent à sa région : Lens-Saint-Servais [W 49], Abolens [W 34] et Lens-sur-Geer [W 12]. Lens-Saint-Remy ne formait, primitivement, qu'un seul *Lens* avec Lens-Saint-Servais et Abolens, dont il est limitrophe.

3. — L'étymologie de ce déterminé est controversée. Le maître de la toponymie belgoromane, Jules Herbillon, a bien synthétisé ce problème que nous laissons de côté ici (Herbillon 1967 : 40-41).

4. — Le nom wallon du village est *Lin*. Il ne présente donc pas de déterminant, contrairement à celui de Lens-Saint-Servais (*Sint-Sèrvâ-Lin*) et de Lens-sur-Geer (*Lin-so-l'-Djêr*).

5. — Lens-Saint-Remy partage son gentilé avec Lens-Saint-Servais et Lens-sur-Geer : *Lensois*, *-oise* (Germain 2008 : 50, 51, 55).

Pas mal d'éléments relatifs à ce toponyme ont donc été abordés. Toutefois, la matière est loin d'être épuisée. En effet, si nous avons pu constater que la question de ses origines est épineuse, celle, plus périphérique, de sa prononciation dans le français contemporain des usagers locaux l'est tout autant. Or, celle-ci n'a encore jamais été étudiée. C'est donc cette tâche que nous nous sommes assignée dans cette contribution, en nous fondant sur une enquête que nous avons menée auprès de 348 témoins.

Nous articulons notre exposé en cinq parties. Tout d'abord, nous effectuons un rappel théorique sur les notions de *variation* et de *changement*, centrales ici (→ 1). Ensuite, nous analysons les différentes variantes de prononciation du toponyme dans le français contemporain des usagers locaux (→ 2). Nous les confrontons après avec celles des noms des autres Lens hesbignons et du gentilé (→ 3). De là, nous comparons les données récoltées avec celles que Jean Germain présente dans son récent ouvrage *Les noms officiels des communes de Wallonie, de Bruxelles-Capitale et de la Communauté germanophone* [...] (Germain 2020) (→ 4). Enfin, en guise d'ouvertures, d'une part, nous revenons brièvement à des considérations étymologiques, en montrant ce qu'apporte notre contribution à l'étude de l'étymologie de *Lens* et en proposant une hypothèse pour celle d'*Abolens* ; d'autre part, nous nous ouvrons à un questionnement à portée plus générale : nous nous proposons en effet d'identifier les facteurs qui déterminent l'emploi du déterminant d'un toponyme composé dans des contextes d'*immédiat communicatif* (→ 5).

1. Le cadre théorique : les notions de *variation* et de *changement*

Marie-Guy Boutier, dans le syllabus qui sert de support au cours de *Phonétique historique du français* qu'elle dispense à

l'Université de Liège, donne une présentation claire des notions de *variation* et de *changement* et des liens qui les unissent (Boutier 2018-2019 : 8-11). Nous nous appuyons donc ici sur ses enseignements.

N'en déplaise à certains ardents défenseurs de la langue, toute langue varie. Il s'agit d'un universel linguistique (p. 8). La langue est susceptible de varier selon le temps (axe diachronique), l'espace (axe diatopique), l'individu et sa place dans la société (axe diastratique), le contexte (axe diaphasique) et, enfin, selon le support (axe diamésique). Cette variation touche aux différents aspects de la langue : phonétique – aspect qui nous intéressera ici –, morphologique, lexical et syntaxique (p. 10-11).

Qui dit *variation* dit coexistence de *variantes* en synchronie. Mais, en diachronie, une de ces variantes peut devenir dominante et l'emporter sur celle qui dominait jusqu'alors : on parle alors de *changement*. Celui-ci « peut [donc] être vu comme la réussite d'une variante » (p. 9).

Il existe ainsi différentes phases dans le processus de variation/changement : d'abord, seule une forme existe [A] ; ensuite, nous entrons dans une phase intermédiaire où un (ou plusieurs) usage nouveau [B] coexiste avec l'usage initial [A] :

Dans la phase intermédiaire, l'usage nouveau appartient d'abord à un groupe limité de locuteurs, à une frange limitée d'emplois. Il est marqué, c'est-à-dire non général (appartenant à un espace déterminé, à une couche sociale déterminée, à certains emplois particuliers, à certains contextes communicatifs) (*Ibid.*) ;

enfin, l'usage nouveau [B] peut l'emporter sur l'usage initial [A], entraînant ainsi un changement. Nous pouvons donc représenter ce processus de la sorte : $A \rightarrow \{A/B\} \rightarrow B$ (*Ibid.*).

2. Les variantes de prononciation du toponyme *Lens-Saint-Remy* dans le français contemporain des usagers locaux

Passons à présent à l'étude du cas concret qui nous occupe ici : les différentes variantes phonétiques du toponyme *Lens-Saint-Remy*. Nous commençons par présenter les variantes observées sur le terrain (→ 2.1). Après, nous les objectivons et en donnons une approche quantitative à partir d'une enquête que nous avons menée (→ 2.2). Celle-ci permet également d'établir des liens éventuels entre le profil des témoins et leur choix de variante (→ 2.3). À partir de ces observations, nous tentons de rendre compte de leur progression (→ 2.4).

2.1. Présentation des variantes

Nous avons relevé pas moins de quatre variantes de prononciation pour le nom de *Lens-Saint-Remy* :

- (A) [lɛ̃(s)sɛ̃ʁ(ə)mi] (en notation de type *fellérienne* : *Lin(s)-Sint-R(e)mi*) ;
- (B) [lɑ̃(s)sɛ̃ʁ(ə)mi] (*Lan(s)-Sint-R(e)mi*) ;
- (C) [lɑ̃(s)sɛ̃ʁemi] (*Lan(s)-Sint-Rémi*) ;
- (D) [lɛ̃(s)sɛ̃ʁemi] (*Lin(s)-Sint-Rémi*), cette dernière ayant seulement été observée dans un reportage télévisuel de 1969 (Huart / Lemaire 1969 : min. 27).

Il est important de noter d'entrée de jeu que nous n'avons pas observé de variante qui ne présenterait que l'élément déterminé. Ainsi, quand, au cours de ce travail, nous utiliserons le déterminé seul, il faut y voir une forme strictement graphique ou – mieux – une appellation théorique artificielle cantonnée au cadre de ce travail et ne reflétant en aucun cas les usages oraux locaux.

Nous ne nous penchons pas ici, d'une part, sur la présence ou non du [s] final de *Lens* dans la prononciation. En effet, même si certains locuteurs font une légère pause entre *Lens* et *saint* et font ainsi entendre ce [s], là où d'autres semblent ne

prononcer qu'un [s], cette distinction est minime et n'est pas toujours bien décelable. D'autre part, nous laissons également de côté la question de la présence du [ə] de *Remy* puisque cela relève plus du contexte d'énonciation, les deux variantes s'alternant fréquemment chez un même locuteur.

Donc, pour résumer, ce qui nous occupe ici, c'est, d'un côté, une variation qui touche le déterminé *Lens* : sa voyelle est prononcée soit [ã] soit [ê] ; de l'autre, une variation qui touche le déterminant *Remy*, sa voyelle initiale étant soit [ə] soit [e]. Chacune des deux variantes du déterminé peut se combiner avec chacune des deux variantes du déterminant. Le toponyme n'étant pas utilisé sans déterminant en français local contemporain, nous avons alors une quadruple variation.

L'usage traditionnel semble être A. En effet, premièrement, différents éléments démontrent que *Lens* était traditionnellement prononcé avec la voyelle [ê] et non [ã] :

- (A) La forme wallonne, tout d'abord : si les voyelles [ã] et [ê] – issu de *e* ouvert ou fermé toniques entravés suivis d'une nasale – se sont confondues au 11^e siècle en Ile-de-France (Bourciez 2006 : 79), cette confusion n'a pas eu lieu en wallon (*Ibid.* ; ALW 1 : 27). Or, la forme wallonne du toponyme est bien *Lin*.
- (B) L'étymologie, ensuite : d'une part, la première attestation du toponyme, *Lennis Fisco* (Herbillon 1967 : 39), forme latinisée du 9^e siècle, témoigne bien de la présence d'un *e* entravé devant nasale ; d'autre part, des anciennes graphies, <Leins> [1312], <Leyns> [1374], <Allains> [1526] (*Ibid.*), indiquent qu'il était fermé et s'est retrouvé en position finale. Ceci l'a amené à se combiner avec la nasale suivante pour donner [ëin] qui s'est réduit à [ê], comme dans le mot *plein*, notamment (Bourciez 2006 : 78).
- (C) La graphie, enfin : si la graphie <en> transcrit le son [ã], c'est qu'il était originellement [ê] (*Ibid.* : 80).

Deuxièmement, concernant la prononciation de *Remy*, Germain et Herbillon (1996 : 844) indiquent que la prononciation [ʁemi] est une « forme erronée moderne » pour [ʁəmi].

2.2. Objectivation et approche quantitative de ces variantes

À partir de ces observations, nous avons voulu réaliser une enquête afin d'objectiver nos données et d'en proposer une approche quantitative. En effet, comme le dit Robert Martin (2018 : 26) ; « Les techniques quantitatives confèrent à la description une appréciable objectivité. »

348 témoins y ont participé : quatre d'entre eux ont été sélectionnés à l'avance ; les autres ont répondu, sur base volontaire, à un questionnaire diffusé sur les réseaux sociaux. Nous avons été agréablement surpris du nombre de personnes intéressées par cette recherche. Il montre tout l'intérêt que suscite ce genre de questionnement. Nous tenons à les remercier vivement : sans eux, ce travail n'aurait pu voir le jour.

L'idéal aurait été de les interroger oralement : c'est ce que nous avons fait avec les quatre témoins sélectionnés. Mais, à notre échelle, adopter une telle démarche auprès des 340 autres témoins aurait été laborieuse. Nous leur avons donc fourni un questionnaire à choix multiples (voir *Annexe*) où ils devaient choisir une (ou plusieurs) prononciations du nom du village parmi les quatre proposées (écrites en alphabet phonétique international et dans une notation de type *fellérienne* pour en faciliter la lisibilité). Un choix « Autre » pouvait être coché pour inscrire une prononciation différente de celles qui étaient proposées. Ce système d'enquête a bien entendu ses défauts : nous connaissons ses limites. Par exemple, l'analyse de ses résultats doit bien tenir compte de l'influence éventuelle

de biais tels que l'effet de « Halo »² ou le biais d'engagement³. En outre, nous rappelons que cette enquête repose essentiellement sur un panel de personnes volontaires. Ainsi, même s'il a permis de recueillir des réponses d'un public varié, notamment au point de vue de l'âge, nous n'avons pas procédé à un échantillonnage de la population – si ce n'est que tous devaient habiter ou provenir du village ou sa région – qui permettrait de généraliser les données. Il s'agit donc bel et bien ici d'une approche quantitative de ces variantes, qui pourrait (ou devrait) être nuancée. Toutefois, elle donne déjà à voir certaines tendances intéressantes.

Voici, sous forme de tableau, les résultats de cette enquête :

[lã(s)sẽʁ(ə)mi] (<i>Lan(s)-Sint-R(e)mi</i>) (B)	140	36,5 %
[lã(s)sẽʁemi] (<i>Lan(s)-Sint-Rémi</i>) (C)	110	29 %
[lẽ(s)sẽʁ(ə)mi] (<i>Lin(s)-Sint-R(e)mi</i>) (A)	102	26,5 %
[lẽ(s)sẽʁemi] (<i>Lin(s)-Sint-Rémi</i>) (D)	31	8 %
Total des formes récoltées	383	100 %

Figure 1 – Prononciations de *Lens-Saint-Remy* (village et région)

[lã(s)sẽʁ(ə)mi] (<i>Lan(s)-Sint-R(e)mi</i>) (B)	45	48,5 %
[lẽ(s)sẽʁ(ə)mi] (<i>Lin(s)-Sint-R(e)mi</i>) (A)	28	30 %
[lã(s)sẽʁemi] (<i>Lan(s)-Sint-Rémi</i>) (C)	19	20,5 %
[lẽ(s)sẽʁemi] (<i>Lin(s)-Sint-Rémi</i>) (D)	1	1 %
Total des formes récoltées	93	100 %

Figure 2 – Prononciations de *Lens-Saint-Remy* (village uniquement)

(2) « L'effet de "Halo" est le fait qu'une question ou une modalité de réponse peut modifier l'interprétation des questions suivantes ou de l'ensemble des modalités de réponses. Si plusieurs questions d'affilée sont posées dans le même sens ou selon la même échelle, les réponses apportées auront tendance à être les mêmes. » (Lugen 2018-2019 : 7)

(3) « Il s'agit d'une tendance naturelle à rester cohérent dans nos lignes de comportements et de réponses. Dans le cas d'une enquête, cela peut conduire un répondant à défendre une opinion qui ne correspond pas à la sienne si elle paraît cohérente avec une position défendue précédemment. » (*Ibid.* : 8)

Les trois variantes que nous avons observées sur le terrain se retrouvent ici, dans des proportions sensiblement égales, la variante B ayant légèrement l'avantage. Les variantes B et C combinées, la voyelle [ã] l'emporte sur [ɛ̃]. Par ailleurs, l'importance relative de la variante C a des conséquences dans des utilisations officielles du toponyme. En effet, alors que la forme graphique officielle est *Lens-Saint-Remy* (Germain 2020 : 219), certains panneaux directionnels placent un accent sur le <e>.



Figure 3 – Panneaux directionnels indiquant *Lens-Saint-Remy*. À gauche (à Lens-Saint-Servais), la forme officielle ; à droite (à Abolens), la forme non officielle.

Le nombre de formes récoltées est supérieur au nombre de participants. C'est parce que cette variation se retrouve parfois dans l'usage d'un même locuteur. Sur 80 personnes vivant ou étant originaires de Lens-Saint-Remy, 10 présentent une hésitation entre deux formes, essentiellement B et A. Une onzième personne affirme alterner entre les quatre formes, y compris D que nous avons seulement repérée dans un reportage télévisuel. En fait, il s'agit ici de la seule attestation de la variante D relevée dans cette catégorie de répondants, les 30 autres venant de témoins ne vivant ou n'étant pas originaires du village. Notons que, si cette personne a bien grandi dans le village, ses parents n'en sont pas originaires. Ceci peut peut-être expliquer cette réponse isolée. Nous pouvons ainsi dire qu'il s'agit d'une variante exogène et qu'elle est, partant, marquée diatopiquement.

2.3. Essai d'établissement de corrélations entre le profil des locuteurs et leurs usages en matière de prononciation du nom du village

Nous venons d'aborder un aspect du profil des locuteurs utilisant la variante D : ils n'habitent pas ou, en tout cas, ne proviennent pas de Lens-Saint-Remy. Cela semble être le seul facteur déterminant dans l'utilisation de cette variante. Voyons à présent s'il existe des corrélations entre le profil des locuteurs et leur emploi de variante.

Nos observations préliminaires sur le terrain nous avaient amené à formuler des hypothèses sur l'emploi des trois autres variantes. Selon nous, l'emploi de B était non marqué ; l'emploi de A et de C était marqué diachroniquement et diatopiquement : la première semblait être privilégiée par les personnes âgées, originaires du village ou de la région ; la seconde semblait être utilisée de préférence par des locuteurs jeunes et non originaires de la région. L'influence de l'axe diachronique et diatopique dans la variation d'un toponyme avait par ailleurs été relevée par Jean Haust dans l'enquête dialectale qu'il a menée sur la toponymie wallonne (Haust 1941). Ainsi, dans le DFL, il indique que *Lîdjeûs* (fr. *Liégeois*) est une variante archaïque ou ardennaise et condruzienne pour *Lîdjevès* (p. 285) et, à l'entrée *Hannut*, que, sur place, on dit *Haneú* alors que, aux alentours, on dit *Hanou* (p. 252).

Dès lors, pour confirmer nos hypothèses, nous avons proposé, dans la seconde partie de l'enquête, une série de questions visant à en savoir plus sur l'âge, le lieu de résidence et d'origine des personnes interrogées (voir *Annexe*). Notons que les mises en garde effectuées au point précédent valent également pour cette partie de l'enquête.

Pour commencer, l'hypothèse selon laquelle la variante B est non marquée semble se confirmer : toutes les générations l'emploient, même quand la personne est originaire d'une

autre région : la graphie influe ici sur la prononciation, phénomène que l'histoire du français connaît bien (Perret 2016 : 92).

Concernant la variante A, notre hypothèse de départ est à nuancer. Certes les personnes ne venant pas de la région l'emploient peu et l'âge des locuteurs qui l'utilisent est généralement supérieur à 45 ans. Mais, d'une part, des locuteurs moins âgés témoignent de cette variante également. Toutefois, ils sont tous originaires de la région et ont, pour la plupart, un parent originaire du village ou un autre lien avec celui-ci. D'autre part, alors que les témoins nés avant les années 60 l'utilisent presque exclusivement, ceux qui sont nés dans les années 60-70 sont partagés entre son emploi et celui de B. Il semble donc que c'est à cette époque que cette dernière est apparue. Nous pourrions y voir une baisse progressive de l'influence du wallon au moment où l'emploi du français se généralise (Boutier 2009 : 114). Seulement, si elle peut constituer un facteur explicatif, elle n'en est pas l'unique cause. En effet, à la question « Vous arrive-t-il d'utiliser le nom wallon de votre village ? » (voir *Annexe*), certains habitants de Lens-Saint-Remy utilisant la variante A répondent par la négative (un affirmer d'ailleurs qu'il ne le connaît pas) alors que d'autres utilisant la variante B répondent par l'affirmative. Néanmoins, cette question a montré que bon nombre de Lensois, même certains jeunes, disent l'utiliser. Nous y reviendrons (voir *infra*, 4.1).

Quant à notre hypothèse relative à la variante C, elle doit également être nuancée à certains égards. Cette variante semble être plus utilisée à l'extérieur du village, peu importe l'âge, et est privilégiée par les personnes qui ne proviennent pas de la région. Par contre, à l'échelle du village, seuls deux représentants de la catégorie des plus de 45 ans l'utilisent. Ils ne sont par ailleurs pas originaires du village. Elle se retrouve donc surtout dans la réponse des jeunes Lensois, qu'ils aient des racines dans le village ou non. Ainsi, *a priori*, cette va-

riante, initialement exogène, deviendrait endogène chez certains jeunes du village.

Ici, guidé par nos hypothèses préliminaires, nous n'avons retenu que les facteurs de l'âge et du lieu de résidence/d'origine. Bien entendu, nous aurions pu faire attention à d'autres éléments comme le rang social. En effet, par exemple, dans notre étude sur le patrimoine linguistique de Lens-Saint-Remy, nous avons pu constater que le milieu agricole est plus conservateur d'un point de vue linguistique.

2.4. Progression de ces variantes

Selon Marie-Guy Boutier (2018-2019 : 9), « il est possible de suivre les progrès d'une variante et sa généralisation progressive ». Tentons donc, à présent, à partir de toutes les observations que nous venons d'effectuer, d'établir un schéma rendant compte de la progression de ces variantes dans le village. Nous laissons ainsi de côté la variante D.

$A \rightarrow \{A/B\} \text{ (années 60/70 ?)} \rightarrow \{A/B/C\} \text{ (années 80 ?)} \rightarrow \{A/B/C\} \text{ (aujourd'hui)}$
--

Figure 4 – Schéma de la progression des variantes

Nous le voyons, nous sommes pour l'instant encore dans une phase de transition. Il est difficile de dire quelle variante finira par l'emporter. En effet, toutes les trois sont employées par des locuteurs jeunes. Cependant, la fréquence combinée de B et C semble condamner A. En outre, B a des chances de l'emporter sur C. En effet, sa généralisation, tant régionale que locale, jouera sans doute en sa faveur. Cependant, il est fort probable que d'autres éléments viendront influencer cette évolution. Ne nous faisons pas d'illusion : « [...] on peut étudier une variation (aujourd'hui) et s'attendre à un changement (demain) sans toutefois prévoir si ce changement s'effectuera » (Boutier 2018-2019 : 9).

3. Comparaison avec la prononciation des autres Lens hesbignons et du gentilé

Nous confrontons, dans un premier temps, les prononciations de la voyelle du déterminé relevées pour Lens-Saint-Remy avec, d'une part, celles relevées pour Lens-Saint-Servais et Lens-sur-Geer et, d'autre part, celles du gentilé (→ 3.1). Dans un second temps, nous nous penchons sur les variantes phonétiques d'*Abolens* et de son gentilé (→ 3.2).

3.1. Lens-Saint-Servais, Lens-sur-Geer⁴ et gentilé

Comme pour Lens-Saint-Remy, c'est la variante avec [ã] qui l'emporte dans la prononciation du nom des deux localités.

[lã(s)...]	230	66 %
[lẽ(s)...]	120	34 %
Total de formes récoltées	350	100 %

Figure 5 – Prononciations de *Lens* dans *Lens-Saint-Servais*

[lã(s)...]	231	73 %
[lẽ(s)...]	86	27 %
Total de formes récoltées	317	100 %

Figure 6 – Prononciations de *Lens* dans *Lens-sur-Geer*

Cependant, alors qu'on pourrait croire que le paradigme reste uniforme pour les trois villages, un certain nombre de répondants le rompent. Nous relevons ici trois combinaisons qui sont revenues assez souvent :

- (A) [lã(s)...] (pour L.-S.-R. et L.-S.-S.), [lẽ(s)...] (pour L.-S.-G.) ;
- (B) [lẽ(s)...] (pour L.-S.-R. et L.-S.-S.), [lã(s)...] (pour L.-S.-G.) ;
- (C) [lã(s)...] (pour L.-S.-R. et L.-S.-G.) et [lẽ(s)...] (pour L.-S.-S.).

(4) Dans cette partie, nous abrégons le nom des trois localités. L.-S.-R. = Lens-Saint-Remy ; L.-S.-S. = Lens-Saint-Servais, L.-S.-G. = Lens-sur-Geer.

Les deux premières combinaisons distinguent les deux Lens voisins, autrefois unis, de L.-S.-G., plus éloigné. Elles se retrouvent chez des habitants de L.-S.-R. et de L.-S.-S., alors qu'aucun répondant de L.-S.-G n'y a recours. Cependant, nous pouvons remarquer que la première des deux est privilégiée par des habitants de la région immédiate de L.-S.-G., là où la deuxième l'est par ceux de la région immédiate de L.-S.-R. et L.-S.-S. Cela peut confirmer que la prononciation en [ɛ̃] est plus locale. La troisième combinaison, elle, isole L.-S.-S. Elle se rencontre généralement dans sa région proche, notamment à L.-S.-R. Certains répondants optant pour cette combinaison ont indiqué ne jamais avoir dû nommer L.-S.-G. Ainsi, deux processus pourraient être à l'œuvre ici : d'une part, une distinction des deux Lens voisins ; d'autre part, l'utilisation de la prononciation par défaut, soit la variante non marquée, pour le nom de L.-S.-G., peu utilisé.

[lãswa] (<i>Lansois</i>)	264	86 %
[lɛ̃swa] (<i>Linsois</i>)	44	14 %
Total de formes récoltées	308	100 %

Figure 7 – Prononciations de *Lensois*

Enfin, pour le gentilé, nous retrouvons sans surprise la prédominance de [ã] sur [ɛ̃]. Notons que, souvent, quelqu'un qui employait [ɛ̃] dans les toponymes emploie [ã] dans le gentilé. Le phénomène inverse se rencontre aussi mais nettement moins souvent.

3.2. Abolens et gentilé

Le traitement d'*Abolens*, où *Lens* entre en composition avec un autre élément qui le précède, est à mettre à part. Trois variantes ont été observées initialement :

- (A) [abɔlɛ̃s] (*Abolins'*) ;
- (B) [abɔlɛns] (*Abolèns'*) ;
- (C) [abɔlãs] (*Abolans'*).

L'enquête auprès des témoins a permis de relever une variante supplémentaire : (D.) [a:bɔlə̃] (*Âbolin*). Toutefois, employée par quelqu'un de la région proche et ayant la soixantaine, elle semble être la francisation du nom wallon : *Â Bôlin* (DFL : 3).

[abɔlə̃s] (<i>Abolèns'</i>) (B)	268	75,5 %
[abɔlə̃s] (<i>Abolins'</i>) (A)	76	21,4 %
[abɔlə̃s] (<i>Abolans'</i>) (C)	10	2,8 %
[a:bɔlə̃] (<i>Âbolin</i>) (D)	1	0,3 %
Total de formes récoltées	355	100 %

Figure 8 – Prononciations d'*Abolens* (village et région)

La forme qui apparait le plus est B, devançant nettement les autres. Elle est utilisée par tout type de répondant : jeune, plus âgé, originaire du village ou non. Nous voyons dès lors que le lien avec les autres Lens de la région est dans la plupart des cas rompu, soit que la position finale de l'élément implique une autre prononciation (raison avancée par un témoin interrogé oralement) soit que, vu la composition, le lien étymologique avec les autres Lens ne soit plus perçu.

La variante A, sans doute traditionnelle (voir *supra*, 2.1), est marquée diachroniquement et diatopiquement : la plupart des personnes ayant donné cette réponse ont passé 60 ans et/ou viennent d'Abolens ou de ses environs immédiats.

Quant à la variante C, elle ne se retrouve que chez des personnes qui ne sont pas originaires de la région et qui sont plutôt jeunes. Ainsi, si nous ne prenons que les réponses des personnes originaires d'Abolens, elle n'apparait pas.

[abɔlə̃s] (<i>Abolèns'</i>) (B)	14	67 %
[abɔlə̃s] (<i>Abolins'</i>) (A)	7	33 %
Total de formes récoltées	21	100 %

Figure 9 – Prononciations d'*Abolens* (village uniquement)

Par ailleurs, le gentilé du village constitue un autre sujet épineux. Nous retrouvons quatre variantes :

- (A) [abɔləšwa] (*Abolinsois*) ;
- (B) [abɔlənswa] (*Abolênsois*) ;
- (C) [abɔləšwa] (*Abolansois*) ;
- (D) [abɔlinwa] (*Abolin'ois*).

« Je ne sais pas »	107	30 %
[abɔləšwa] (<i>Abolinsois</i>) (A)	91	26 %
[abɔlinwa] (<i>Abolinois</i>) (D)	73	21 %
[abɔlənswa] (<i>Abolênsois</i>) (B)	45	13 %
[abɔləšwa] (<i>Abolansois</i>) (C)	35	10 %
Total de formes récoltées	351	100 %

Figure 10 – Gentilé d'Abolens (village et région)

La plupart des répondants ne savent pas comment sont appelés les habitants d'Abolens. Le reste des usages est assez partagé. Ici, encore, nous pouvons observer une rupture de paradigme. Alors que la majorité employait [abɔləns] (*Abolêns'*), le gentilé [abɔlənswa] (*Abolênsois*) est moins fréquent. La variante [abɔləšwa] (*Abolansois*) n'est pas rencontrée chez les tenants de la variante [abɔləns] (*Abolêns'*) du toponyme – aucun de ceux-ci ne connaissait le gentilé du village – mais chez des personnes qui employaient la variante [abɔləns] (*Abolêns'*), sûrement par analogie avec le gentilé des autres Lens. Par contre, pour la variante [abɔləšwa] (*Abolinsois*), l'analogie n'a pas toujours opéré : certains l'utilisent alors qu'ils optaient pour la variante en [ã] du gentilé des autres Lens.

La variante D est en fait la forme officielle du gentilé (Germain 2008 : 27). Elle ne se retrouve que chez les locuteurs qui sont originaires du village ou des environs proches.

[abɔlinwa] (<i>Abolinois</i>) (D)	17	81 %
[abɔlənswa] (<i>Abolênsois</i>) (B)	3	14 %
[abɔləšwa] (<i>Abolinsois</i>) (A)	1	5 %
Total de formes récoltées	21	100 %

Figure 11 – Gentilé d'Abolens (village uniquement)

**4. Comparaison avec les données relevées dans
*Les noms officiels des communes de Wallonie,
de Bruxelles-Capitale et de la Communauté
germanophone* [...] de Jean Germain (2020)**

Récemment, en 2020, Jean Germain, dialectologue, toponymiste et anthroponymiste, a publié un ouvrage intitulé *Les noms officiels des communes de Wallonie, de Bruxelles-Capitale et de la Communauté germanophone* [...]. Jean Germain présente là une entreprise remarquable. En plus d'inventorier les formes officielles des toponymes francophones et germanophones de Belgique depuis leur normalisation amorcée sous le Régime français (p. 7), il s'est proposé « de noter le plus justement possible la prononciation standard, soignée mais usuelle en Wallonie et à Bruxelles, de tous les noms de communes », « une telle entreprise n'[ayant] jamais été réalisée systématiquement pour toutes les communes de Wallonie » (p. 13). Il a été aidé par Jean-Marie Pierret et Martine Willems, dialectologues et toponymistes, et s'est fondé également sur « le témoignage de personnes compétentes dans des régions particulières ou celui d'administrations communales » (*Ibid.*). Il définit clairement son but quant à ces prononciations : fournir « à la fois une prononciation en usage et une prononciation à conseiller » (*Ibid.*). Cependant, il prévient son lecteur : « les prononciations sont difficiles à objectiver » (p. 17). Ainsi, à la fin de l'introduction, il affirme à propos de l'ouvrage :

Bien sûr, il est loin d'être complet et d'être exempt d'approximations et d'erreurs [...]. Perfectible donc, le présent répertoire pourrait faire l'objet d'une éventuelle seconde édition (*Ibid.*).

C'est pourquoi nous proposons de comparer les prononciations que nous avons récoltées avec celles qu'il fournit dans son étude. Nous traitons, premièrement, de *Lens-Saint-Remy*, *Lens-Saint-Servais* et *Lens-sur-Geer* (→ 4.1) et, deuxièmement, d'*Abolens* et de son gentilé (→ 4.2).

4.1. *Lens-Saint-Remy, Lens-Saint-Servais et Lens-sur-Geer*

Pour *Lens-Saint-Remy*, *Lens-Saint-Servais* et *Lens-sur-Geer* (p. 219), l'auteur ne donne qu'une seule prononciation : [lɛ̃sɛ̃(ə)mi] (*Lin-Sint-R(e)mi*), [lɛ̃sɛ̃sɛ̃vɛ] (*Lin-Sint-Sèrvè*) et [lɛ̃syʁʒɛːʁ] (*Lin-sur-Gêr*), soit la prononciation traditionnelle. Or, nous l'avons vu, la variante non marquée est plutôt celle présentant la voyelle [ã].

En outre, pour les trois localités, il fournit une forme sans déterminant : [lɛ̃]. Ceci nécessite un commentaire, différent en fonction des localités.

1. — Pour *Lens-Saint-Remy*, premièrement : nous avons affirmé jusqu'ici que le français contemporain des usagers locaux ne présentait pas d'emploi du déterminé seul. Nous maintenons cette affirmation. En effet, même si, d'un point de vue phonétique, la forme présentée par Germain peut être française, nous considérons ici qu'il s'agit en fait de la forme wallonne du toponyme. En effet, quand [lɛ̃] est employé pour désigner le village, même dans un énoncé français, nos observations préliminaires et notre enquête nous ont montré que le locuteur a conscience de parler wallon. En outre, un autre élément qui pousse à y voir une forme wallonne est le fait qu'elle est essentiellement employée par des locuteurs plus âgés et que, quand elle est utilisée par des plus jeunes – rarement –, c'est dans des contextes informels, voire plaisants. Enfin, dernier élément, il arrive que ceux qui optent pour la variante [ã] lorsqu'ils prononcent *Lens-Saint-Remy* emploient la forme [lɛ̃] dans d'autres contextes, alors qu'on pourrait s'attendre, s'il s'agissait de la forme française sans déterminant, à ce qu'ils emploient un équivalent [lã], que nous n'avons jamais observé. Il aurait peut-être fallu, pour s'en assurer, demander aux participants de l'enquête à grande échelle s'il leur arrivait d'employer le déterminé seul et, si oui, sous quelle forme.

2. — Pour *Lens-Saint-Servais*, deuxièmement : qu'elle soit française ou wallonne, la forme [lɛ̃] ne semble pas être employée pour désigner ce village. En effet, selon un témoin de notre étude sur le patrimoine linguistique de Lens-Saint-Remy, dans les villages aux environs, lorsqu'on emploie [lɛ̃], on désigne le village de Lens-Saint-Remy et non celui de Lens-Saint-Servais, sans confusion possible. Notre enquête confirme ceci. D'ailleurs, elle montre que même les habitants de Lens-Saint-Servais emploient cette forme pour désigner Lens-Saint-Remy, à la place de leur propre village. Rappelons que le nom wallon de Lens-Saint-Servais (qui est bien, selon l'orthographe Feller, *Sint-Sèrvâ-Lin* et non *Sint-Sèrvâ-Lin* comme le note Germain après Herbillon [1967 : 40]) possède, lui, un déterminant, contrairement à celui de Lens-Saint-Remy.

3. — Pour *Lens-sur-Geer*, enfin : nous ne sommes pas assez familier de ce village pour faire des affirmations aussi fermes que pour Lens-Saint-Remy ou Lens-Saint-Servais. Comme notre enquête ne permettait pas de savoir si les locuteurs employaient parfois une forme sans déterminant, nous avons recontacté par après une dame originaire de Lens-sur-Geer, qui avait participé à l'enquête, pour le lui demander. Elle a alors affirmé qu'elle et d'autres personnes du village emploient fréquemment une forme sans déterminant, qu'elle prononce personnellement soit [lɛ̃] soit [lã]. Ce témoignage nous montre qu'il faudrait creuser du côté des usages des locuteurs de Lens-sur-Geer et environs pour étudier la prononciation de la forme sans déterminant.

Notons enfin que Germain donne, pour la prononciation du nom de Lens dans le Hainaut – rarement employé sous sa forme complète, *Lens-sur-Dendre* –, [lɛ̃:s] (Germain 2020 : *Ibid.*). Cette forme présente un [s] final, présent également dans la prononciation du nom du Lens du nord de la France (Lens-en-Artois), prononcé, lui, [lã:s] et de celui du Lens suisse, [lɛ̃:s] (divers reportages vidéos consacrés à ces localités disponibles, notamment, sur *Youtube*, le prouvent). Notre

témoin de l'étude sur le patrimoine linguistique de Lens-Saint-Remy affirme qu'il n'a, pour sa part, jamais entendu quelqu'un utiliser ces formes pour parler de Lens-Saint-Remy et que, si quelqu'un l'employait pour désigner le village, on ne le comprendrait sûrement pas.

4.2. *Abolens* et gentilé

À présent, voyons ce qu'il en est pour *Abolens* (p. 27). L'auteur ne donne que la forme [abɔlɛ̃] (*Abolin*). Nous n'avons pas recueilli cette forme dans notre enquête. Elle s'approche de la variante (D), [a:bɔlɛ̃] (*Ábolin*), que nous n'avons relevée qu'une seule fois. Nous en avons d'ailleurs déduit qu'il s'agissait d'une francisation de la forme wallonne (voir *supra*, 3.2). Ici aussi, comme c'est peut-être le cas pour la forme sans déterminant donnée pour *Lens-Saint-Remy*, l'auteur semble mêler prononciations française et wallonne. Le gentilé fourni ici est *Abolinois, -oise*. Nous avons vu qu'il était assez connu localement mais méconnu ailleurs et que, même à Abolens, il est en concurrence avec deux autres variantes : [abɔlɛnswa] (*Abolênsois*) et [abɔlɛswa] (*Abolinsois*) (voir *supra*, 3.2).

5. Ouvertures

Avant de conclure, nous souhaitons, dans un premier temps, revenir à des considérations étymologiques (→ 5.1) et, dans un second temps, nous interroger sur les facteurs qui déterminent l'emploi du déterminant d'un toponyme composé dans un contexte d'*immédiat communicatif* (→ 5.2).

5.1. Considérations étymologiques

1. — Sans revenir sur le problème de l'étymologie de *Lens*, nous pouvons dire que cette étude a montré que le français est conservateur au niveau de la consonne finale, [s], alors que le wallon l'est pour la voyelle [ɛ̃]. Dès lors, en combinant la forme française et la forme wallonne, nous pouvons reconstruire un prototype : [lɛ̃s]. Toute recherche étymologique sé-

rieuse devra donc s'appuyer sur le prototype établi ici. Nous pourrions nous y consacrer ultérieurement. En attendant, nous souhaitons revenir sur l'étymologie d'*Abolens*.

2. — À propos de l'étymologie d'*Abolens*, Albert Carnoy, dans son ouvrage majeur intitulé *Origine des noms de communes de Belgique (y compris les noms de rivières et principaux hameaux)* (1948-1949), indique :

Comme cette commune est située près de Lens-Saint-Servais, il n'y a pas de doute qu'*Abolens* ne contienne le nom : *Lens*. L'explication traditionnelle est : *a l'bwès di Lens* « au bois de Lens », ce qui est en rapport avec la traduction *Lensium Sylvestre* que donne Grammaye en 1600 (De Ryckel sv.) [...]. La prononciation actuelle rend, toutefois, peu probable que *bô* puisse être le mot *bwès* « bois ».

C'est pourquoi, pour Herbillon (1954 : 214), *Abolens* serait issu de la contraction d'un anthroponyme germanique (**Alboldus*) et de *Lens*.

Pour notre part, nous pensons qu'il faut plutôt revenir à l'explication traditionnelle. Voici, pour commencer, les attestations anciennes du nom : 13^e s. *Bolens*, 1250 (or.) *Abolenz*, 1350 *Bolins* (*Ibid.* : 213). Par ailleurs, les formes wallonnes, sont, nous l'avons vu, *À Bôlin* ou *Li Bôlin*.

La présence de l'article montre clairement que *bô* est un nom commun. Or, si fr. *bois* (< germ. *bosk-* ; cf. FEW 15/1 sv.) se dit en wallon ⁺*bwè* (ALW 6 : n° 55), il semble qu'il ait remplacé un primitif **bo(h)*⁵ : *d'un côté, le type* ⁺*bo* ceinture le domaine wallon (ALW 6 : n° 55) ; d'autre part, il se retrouve au sein de ce domaine, dans des documents anciens et dans des toponymes⁶ : 1485 « sur Boo » à Latinne [W 63] ; 14^e s. « desos

(5) Par gallicisme ou par diptongaison attendue de [ɔ] tonique entravé en [we]. C'est là un « problème complexe » (Remacle 1984 : 8), que nous ne prétendons pas résoudre ici (cf. *Ibid.* : 5-8 et ALW 6 : 82a, note 1).

(6) Voir aussi ALW 6 : 387a, note 15.

le boos » à Eben-Emael [L 2] ; 1396 « boos » à Boirs [L 6] ; *è bo* à Liers [L 39] ; 1317 « brichebo » *Brisebois*, lieu-dit de Liège (Herbillon 1956 : 223, repris par Remacle 1984 : 6). Un « bos de Lens » est par ailleurs attesté au 13^e s. près de Dinant (Herbillon 1967 : 41).

Le fait que la voyelle du *bo-* de *Li Bôlin* soit fermée n'empêche pas de l'associer à ce **bo(h)* primitif : d'une part, Remacle (1984 : 7) s'interroge sur le timbre de la voyelle et, d'autre part, la notice n° 55 BOIS de l'ALW 6 indique que, pour les formes du type **bo* que l'on retrouve dans le reste de la Belgique romane, « l'ouverture de la voyelle est souvent variable » (ALW 6 : 151a).

Il est donc légitime d'affirmer qu'*Abolens* signifie littéralement 'au bois de Lens'. Il constitue ainsi le seul macrotoponyme belgoroman où affleure le **bo* 'bois' primitif.

5.2. Quels facteurs déterminent l'emploi du déterminant d'un toponyme composé dans des situations d'*immédiat communicatif* ?

Nous avons vu que, à plusieurs reprises, les questionnements relatifs à la prononciation du nom du village amenaient à s'interroger sur le déterminant présent dans le toponyme. Jean Germain, dans l'introduction de son ouvrage (Germain 2020 : 11) indique :

On sait [...] d'expérience, que ces déterminants sont essentiels quand ils se côtoient dans les colonnes d'un dictionnaire ou les rapports de fonctionnaires, bien plus que dans la réalité orale locale.

Tout d'abord, précisons que ce que Jean Germain appelle la « réalité orale locale », nous préférerions l'appeler l'*immédiat communicatif*, reprenant ici la terminologie de Peter Koch et Wulf Oesterreicher (2001).

Selon eux, l'oralité est un concept indépendant du support qui véhicule l'énoncé. Ainsi, ils parlent, pour distinguer le support du concept, de « code phonique » (qui s'oppose au « code graphique ») pour le premier cas et d'« immédiat communicatif » (en opposition à la « distance communicative »), pour le second (p. 585-587). *L'immédiat communicatif* et la *distance communicative* sont favorisés par différents facteurs contextuels et situationnels (voir Figure 12).

① communication privée	communication publique	①
② interlocuteur intime	interlocuteur inconnu	②
③ émotionnalité forte	émotionnalité faible	③
④ ancrage actionnel et situationnel	détachement actionnel et situationnel	④
⑤ ancrage référentiel dans la situation	détachement référentiel de la situation	⑤
⑥ coprésence spatio-temporelle	séparation spatio-temporelle	⑥
⑦ coopération communicative intense	coopération communicative minimale	⑦
⑧ dialogue	monologue	⑧
⑨ communication spontanée	communication préparée	⑨
⑩ liberté thématique	fixation thématique	⑩
etc.		etc.

Figure 12 – Différents déterminants situationnels et contextuels favorisant l'immédiat communicatif (à gauche) et la distance communicative (à droite) (Koch & Oesterreicher 2001 : 586)

Dès lors, selon nous, pour que le déterminé d'un toponyme composé soit employé seul, il faut qu'au moins un des facteurs suivants soit mobilisé : l'ancrage référentiel dans la situation (5) ou la coopération communicative intense (7) ; l'échange doit avoir lieu dans ou autour de la localité désignée (5) ou, sinon, unir un locuteur et un allocutaire venant de la localité ou de ses environs (7). Si aucun des deux n'est mobilisé, alors l'échange sera du côté de la distance communicative : le déterminé du toponyme composé pourra être utilisé seul, mais uniquement dans un emploi anaphorique.

Toutefois, qui dit emploi dans un contexte d'immédiat communicatif ne dit pas d'office possibilité d'employer le déterminé seul : nous avons vu que la réalité est plus complexe dans le cas de *Lens-Saint-Remy* et *Lens-Saint-Servais*, tant en français qu'en wallon. C'est pourquoi nous pensons, comme Jean Germain, que « le sujet mériterait d'être approfondi »

(*Ibid.*). Nous souhaitons donc proposer l'ébauche d'un modèle qui reprend les différents facteurs qui déterminent l'emploi du déterminant dans des situations d'*immédiat communicatif*.

Nous pensons qu'il est possible de classer les toponymes composés d'un déterminant en trois types, selon que, dans un contexte *immédiat communicatif* : (1) le déterminant n'est jamais éludé ; (2) le déterminant est parfois éludé ; (3) le déterminant est toujours éludé.

Le type (1) comprend les sous-types toponymiques suivant :

- (A) Les toponymes dans lesquels le déterminant est placé devant le déterminé [ex : *Grand-Axhe/Petit-Axhe* ; *Grand-Rechain/Petit-Rechain* ; *Cras-Avernas vs Avernas(-le-Bauduin)* ; en wallon : *Sint-Sèrvâ-Lin*] ;
- (B) Les toponymes de localités homonymes limitrophes [*Lens-Saint-Remy/Lens-Saint-Servais* ; voir ce qu'il en est pour *Flémalle-Haute/Flémalle-Grande*] ;
- (C) Les toponymes de localités s'opposant à une localité homonyme bien connue [*Seraing-le-Château vs Seraing(-sur-Meuse)* ; *Marche-les-Dames vs Marche(-en-Famenne)* ; voir ce qu'il en est pour *Mons-lez-Liège vs Mons*] ;
- (D) Les toponymes de localités constituant ou étant considérées comme constituant la partie périphérique d'un ensemble formé avec au moins une localité homonyme [*Orp-le-Petit vs Orp(-le-Grand)* ; *Sint-Servâ-Lin vs Lin⁷* ; voir ce qu'il en est pour *Flémalle-Grande/Flémalle-Haute*].

Le type (2) comprend les toponymes de localités homonymes appartenant à la même région [ex : de nombreux *Villers*, *Fexhe(-le-Haut-Clocher)/Fexhe(-Slins)*, *Voroux(-Goreux) Voroux(-lez-Liers)⁸...*].

(7) L'emploi des noms wallons de *Lens-Saint-Remy* et *Lens-Saint-Servais* semble ainsi conserver la mémoire du temps où ils étaient tous les deux liés, contrairement à l'usage français.

(8) Notons que les toponymes composés *Fexhe-Slins* et *Voroux-Goreux* ne présentent pas un déterminé et un déterminant mais bien deux noms de localités fusionnées juxtaposés.

Le type (3) reprend :

- (A) Les toponymes de localités bien connues, contrairement à leur(s) homonyme(s) [cf. 1, C] ;
- (B) Les toponymes de localités constituant ou étant considérées comme constituant un tout avec au moins une localité homonyme, tout dont elles sont le centre (cf. 1, D) ;
- (C) Les toponymes de localités homonymes qui n'appartiennent pas à la même région [*Tourinne(-la-Chaus-sée)/Tourinne(-la-Grosse)* ; *Hermalle(-sous-Huy)/Hermalle(-sous-Argenteau)*...] ;
- (D) Les toponymes de localités qui n'ont pas d'homonyme et où le déterminant a une valeur « prestigieuse » (*Jupille-sur-Meuse, Saint-Georges-sur-Meuse*).

6. Conclusion

« La première tâche du linguiste est d'observer et de décrire » dit Robert Martin (2018 : 9). C'est ce que nous avons fait dans cette étude sur les différentes variantes des toponymes hesbignons composés de *Lens*. Nous avons ainsi pu mettre au jour des phénomènes intéressants, parfois complexes, que nous avons tenté, quelquefois, d'expliquer. Voici ce que nous pouvons en retenir :

1. — Nous avons relevé quatre variantes de prononciation française contemporaine locale pour le toponyme *Lens-Saint-Remy*, pour lesquelles nous avons tenté, en proposant un questionnaire à des témoins, de donner une approche quantitative, d'identifier d'éventuelles corrélations entre elles et le profil des locuteurs qui les emploient et de voir leur progression : [lɛ̃(s) sɛ̃ʁ(ə)mi] (*Lin(s)-Sint-R(e)mi*), variante traditionnelle, employée par des personnes âgées ou provenant du village ; [lɑ̃(s) sɛ̃ʁ(ə)mi] (*Lan(s)-Sint-R(e)mi*), variante plus récente, plus répandue, qui tend à la supplanter ; [lɑ̃(s)sɛ̃ʁemi] (*Lan(s)-Sint-Rémi*), variante exogène qui tend à devenir endogène chez des jeunes ; [lɛ̃(s)sɛ̃ʁemi] (*Lin(s)-Sint-Rémi*), variante strictement exogène, mêlant la prononciation traditionnelle du déterminé à la prononciation moderne du déterminant.

2. — Nous avons vu que la tendance était la même pour la prononciation du nom de Lens-Saint-Servais et Lens-sur-Geer, appartenant à la même région que Lens-Saint-Remy. Toutefois, alors qu'on s'attendrait à voir la prononciation de ces trois villages unifiée chez un même locuteur, nous avons vu que certaines irrégularités, que nous avons tenté d'expliquer, pouvaient être décelées.

3. — Le nom d'Abolens, village voisin, se prononce majoritairement [abø lens] (*Abolèns*'), alors que la variante [abø lɛ̃s] (*Abolins*'), variante traditionnelle, était autrefois la plus employée. Son gentilé est ignoré de beaucoup de répondants. La variante officielle, [abø linwa] (*Abolinois*), est la plus souvent utilisée par les habitants du village mais, dans la région, [abø lɛ̃swa] (*Abolinsois*), plus proche du gentilé des autres Lens, l'emporte.

4. — Nous avons enfin confronté nos données avec celles de Jean Germain. Nous avons pu voir que, pour *Lens-Saint-Remy*, *Lens-Saint-Servais* et *Lens-sur-Geer*, il opte pour la forme traditionnelle. Pour *Abolens*, il donne une forme qui n'a jamais été rencontrée.

Bien entendu, l'analyse proposée ici pourrait être affinée, approfondie, notamment en procédant à une enquête statistique échantillonnée, permettant des généralisations, ou en explorant d'autres facteurs de variation comme le rang social des locuteurs.

5. — Par ailleurs, en guise d'ouvertures, en partant des prononciations wallonne et française du toponyme *Lens*, nous avons défini le prototype sur lequel son étymologie doit absolument se fonder : [lɛ̃s] ; nous avons profité de l'occasion pour restaurer l'explication traditionnelle apportée pour l'étymologie d'*Abolens* : pour nous, il s'agit du seul macrotoponyme qui représente un primitif **bo* 'bois'. Enfin, comme nous avons vu que, en français, *Lens-Saint-Remy* et *Lens-Saint-Servais* ne sont jamais employés sans déterminant, alors que, en wallon,

‘Lens-Saint-Remy’ est toujours employé sans déterminant, nous nous sommes interrogé sur les facteurs qui poussent à employer ou non le déterminant d’un toponyme composé. La réflexion est ici simplement initiée. Il pourrait être intéressant de non seulement approfondir le modèle proposé ici mais également de fournir une typologie des déterminants : certains renvoient à une localité voisine (*lez-...*), un cours d’eau sur lequel la localité se trouve (*sur-...*), à un établissement religieux (*saint-...*) ; en outre, faire l’histoire de ces déterminants : pour tel toponyme, quand est-il apparu ? a-t-il évolué (cf. *Lens-les-Béguines* pour *Lens-Saint-Remy* ; ‘Villers-sous-Huy’ pour *Villers-le-Bouillet*, ‘Villers-devant-Hannut’ pour *Villers-le-Peuplier...*) ? ; enfin, se pencher aussi sur les déterminants que nous qualifierions de « populaires » : Pousset-« 2 s »⁹ (*Pousset-lez-Waremme*) vs Poucet-« c » (*Poucet-lez-Hannut*).

Certains pourraient dire que notre étude n’a, dans le fond, qu’un intérêt local. Nous ne le pensons pas. En effet, elle s’est penchée sur un cas de variation multiple jamais étudié auparavant par les toponymistes. De plus, nous venons de l’exposer, elle s’ouvre à un prolongement à portée générale : l’étude des toponymes composés. Elle a permis enfin de confirmer la nécessité d’unir toponymie et dialectologie : les dialectologues, qui étudient la variété linguistique, sont de fait les mieux placés pour fournir une étude toponymique détaillée, éloignée de la conception unifiante de la langue française.

Bibliographie

- ALW-Haust, J. *et al.*, 1953-2011. *Atlas linguistique de la Wallonie*, Liège, Vaillant-Carmanne.
- Bourciez, E., J., 2006. *Phonétique française*, Paris, Klincksieck.
- Boutier, M.-G., 2009. « Variétés linguistiques en concorde et en conflit : wallon et français en Wallonie », in : *Travaux de linguistique* 59, 105-121.

(9) Ou encore *Pousset-Bleret*, en référence au village limitrophe.

- Boutier, M.-G., 2018-2019. *Linguistique du français I : Phonétique historique. Notes de cours*, Liège, Presses Universitaires de Liège.
- Carnoy, A., 1948-1949. *Origine des noms de communes de Belgique (y compris les noms de rivières et principaux hameaux)*, Louvain, Universitas.
- De Ryckel, A., 1892. *Les communes de la province de Liège*, Liège, Demarteau.
- DFL – Haust, J., 1948. *Dictionnaire français-liégeois*, Liège, Vaillant-Carmanne.
- DL – Haust, J., 1933. *Dictionnaire liégeois*, Liège, Vaillant-Carmanne.
- FEW — Wartburg, W. (von), 1922-2002. *Französiches etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Leipzig, Bonn, Basel, Klopp, Teubner, Zbinden.
- Germain, J., Herbillon / J., dir., 1996. *Dictionnaire des noms de famille en Belgique romane*, Bruxelles, Crédit communal.
- Germain, J., 2008. *Guide des gentilés. Les noms des habitants en Communauté française de Belgique*, Bruxelles, Ministère de la Communauté française, Service de la langue française.
- Germain, J., 2020. *Les noms officiels des communes de Wallonie, de Bruxelles-Capitale et de la Communauté germanophone. Évolution et fixation orthographique des toponymes majeurs de 1795 à nos jours. Avec indication de la prononciation française (API), de la forme régionale wallonne et du gentilé*, Louvain-Paris, Peeters.
- Haust, J., 1941. *Enquête dialectale sur la toponymie wallonne*, Liège, Vaillant-Carmanne.
- Herbillon, J., 1954. « Toponymes hesbignons (Å-Ays) », *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie & Dialectologie* 28, 209-230.
- Herbillon, J., 1956. « Toponymes hesbignons (Boe- à By-) », *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie & Dialectologie* 30, 219-250.
- Herbillon, J., 1967. « Toponymes hesbignons (L-) », *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie & Dialectologie* 41, 27-56.

- Huart, Ch., prés., Lemaire, Y., réal., 1969. « Hannut, une ville sans mystère, une région secrète », in : *Ce pays est à vous*, sur : le site de la Sonuma. *Les Archives audiovisuelles*, <<https://www.sonuma.be/archive/hannut-une-ville-sans-mystere-une-region-secrete>>.
- Koch, P. / Oesterreicher, W., 2001. « Gesprochene Sprache und geschriebene Sprache. Langage parlé et langage écrit », in : Holtus, Günter / Metzeltin, Michael / Schmitt, Christian (ed.), *Lexikon der romanistischen Linguistik*. Vol. I, 2. Tübingen, Niemeyer, 584-627.
- Lugen, M., 2018-2019. *Petit guide de méthodologie de l'enquête*, Université libre de Bruxelles [en ligne], <https://igeat.ulb.ac.be/fileadmin/media/publications/Enseignement/Petit_guide_de_me%CC%81thodologie_de_l_enque%CC%82te.pdf>.
- Martin, R., 2018. *Comprendre la linguistique. Épistémologie élémentaire d'une discipline*, Paris, PUF, coll. « Quadrige manuels ».
- Nègre, E., 1990-1998. *Toponymie générale de la France. Étymologie de 35000 noms de lieux*, Genève, Droz.
- Perret, M., 2016. *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin.
- Remacle, L., 1984. « Le top. wallon bou (bu, ...) », *Dialectes de Wallonie* 12, p. 5-36.
- Remouchamps, J.-M., 1935. *Carte systématique de la Wallonie, précédée d'une note sur la frontière linguistique et d'une double nomenclature des communes belges de langue romane d'après le recensement du 31 décembre 1930*, Bruxelles, Commission royale de Toponymie & Dialectologie.
- Vincent, A., 1927. *Les Noms de lieux de la Belgique*, Bruxelles, Librairie générale.

Annexe

Questionnaire posé oralement à 4 locuteurs habitants Lens-Saint-Remy : André Joassin et Jacqueline Bully, témoins de notre étude du patrimoine linguistique de Lens-Saint-Remy ; Didier Joassin, 57 ans, vivant depuis toujours dans le village ; Laurence Remacle, 52 ans, originaire de Jambes [Na 76] et vivant depuis 1999 dans le village.

I. Comment prononcez-vous... ? (Nous faisons lire les formes aux personnes interrogées).

- Lens-Saint-Remy
- Lens-Saint-Servais
- Lens-Sur-Geer
- Abolens
- Lensois (gentilé)

II. Comment appelez-vous les habitants du dernier village cité ?

Questionnaire fourni aux volontaires sur les réseaux sociaux, de manière anonyme.

I. Première partie

La première partie interroge votre prononciation du nom de *Lens-Saint-Remy*, *Lens-Saint-Servais*, *Lens-sur-Geer* et *Abolens*. Nous étudions ici vos pratiques réelles, répondez le plus spontanément possible !

Note pour l'enquête :

L'enquête se penchant sur votre prononciation, celle-ci est transcrite en alphabet phonétique international. Toutefois, pour vous faciliter la tâche, une transcription graphique accompagne la transcription phonétique.

Ainsi : [ã] = <an> comme dans *banc* ; [ɛ̃] = <in> comme dans *lapin* ; [ə] = <e> comme dans *le* ; [e] = <é> comme dans *dé* ; [ɛ] = <è> comme dans *vert* ; [ɔ] = <o> comme dans *porte* ; [ʁ] = <r> comme dans *roi*.

1. Comment prononcez-vous le nom *Lens-Saint-Remy* ? (Vous pouvez cocher plusieurs possibilités)

- [lã(s)sɛ̃ʁ(ə)mi] (*Lan(s)-Sint-Remi*)
- [lã(s)sɛ̃ʁemi] (*Lan(s)-Sint-Rémi*)
- [lɛ̃(s)sɛ̃ʁ(ə)mi] (*Lin(s)-Sint-R(e)mi*)
- [lɛ̃(s)sɛ̃ʁemi] (*Lin(s)-Sint-Rémi*)
- Je ne sais pas, je n'ai jamais dû le prononcer.
- Autre (précisez) :

2. Comment prononcez-vous « *Lens* » dans *Lens-Saint-Servais* ? (Vous pouvez cocher plusieurs possibilités)

- [lã(s)] (*Lan(s)*)
- [lɛ̃(s)] (*Lin(s)*)
- Je ne sais pas, je n'ai jamais dû le prononcer.
- Autre (précisez) :

3. Comment prononcez-vous « *Lens* » dans *Lens-sur-Geer* ? (Vous pouvez cocher plusieurs possibilités)

- [lã(s)] (*Lan(s)*)
- [lɛ̃(s)] (*Lin(s)*)
- Je ne sais pas, je n'ai jamais dû le prononcer.
- Autre (précisez) :

4. Comment prononcez-vous le nom *Abolens* ? (Vous pouvez cocher plusieurs possibilités)

- [abolɛ̃s] (*Abolins'*)
- [abolɛns] (*Abolèns'*)
- [abolãs] (*Abolans'*)
- Je ne sais pas, je n'ai jamais dû le prononcer.
- Autre (précisez) :

5. Comment prononcez-vous le nom des habitants des 3 Lens ? (Vous pouvez cocher plusieurs possibilités)

- [lãswa] (*Lansois*)
- [lẽswa] (*Linsois*)
- Je ne sais pas, je n'ai jamais dû le prononcer.
- Autre (précisez) :

6. Comment appelez-vous les habitants d'Abolens ?

- [abølenswa] (*Abolènsois*)
- [abølãswa] (*Abolansois*)
- [abølinwa] (*Abolinois*)
- Je ne sais pas, je n'ai jamais dû le prononcer.
- Autre (précisez) :

II. Seconde partie

La seconde partie vise à récolter quelques informations sur vous pour pouvoir analyser les données de la première partie. L'enquête reste toutefois anonyme.

1. Quel âge avez-vous ?
2. Où habitez-vous ? (Lieu précis ; ex : *Les Waleffes* à la place de *Faimes*)
3. Depuis combien de temps y vivez-vous ?
4. Où avez-vous grandi ?
5. Un de vos parents est-il originaire d'un des quatre villages précités ?
6. Si oui, lequel ?
7. Si vous n'habitez ou n'êtes pas originaire d'un de ces villages, avez-vous quand même un lien avec l'un ou plusieurs d'entre eux (scolarité, travail, famille qui y vit...) ?
8. Si oui, le(s)quel(s) ?
9. Vous arrive-t-il d'employer le nom wallon de votre village ?

